

d'un travail ou de coûts accumulés, ou le flux de revenus actualisés résultant de l'usage d'un stock (Fisher) ?

La question centrale des patrimoines communs de l'humanité et des débats à propos des biens publics mondiaux aurait pu être davantage développée et elle aurait permis de donner une plus grande dimension mondiale ou internationale à cet ouvrage.

Ces remarques ne sont que des incitations à poursuivre le travail. Cet ouvrage remarquable permet à la fois de fonder un concept intégrateur au grand pouvoir heuristique tout en permettant un dialogue entre disciplines à propos d'enjeux majeurs. Nous ne pouvons qu'inciter vivement les lecteurs à lire et relire cet ouvrage très novateur.

Philippe HUGON  
(Université de Paris X).

Robert Barbault et Bernard Chevassus-au-Louis (dir.), Anne Teyssède (coord.), *Biodiversité et changements globaux. Enjeux de société et défis pour la recherche*, Paris, ADFP-ministère des Affaires étrangères, 2004, 242 p.

Cet ouvrage a été édité à l'occasion de la conférence internationale « Biodiversité, science et gouvernance » qui s'est tenue à Paris en janvier 2005. Il vise à présenter l'état des connaissances des instituts de recherche français en matière de biodiversité et à lancer une réflexion stratégique « pour préserver la dynamique de la biodiversité et en permettre une utilisation durable ».

Écrits par des chercheurs de différentes disciplines, il se compose de huit chapitres, enrichis de nombreux encadrés faisant le point sur une question particulière. On trouve ainsi, dans le premier chapitre, la présentation du « concept de biodiversité » et l'analyse des avancées qu'il a permis de réaliser, au niveau tant biologique que politique. Le concept de biodiversité est ainsi révélateur d'un rapprochement des disciplines étudiant la diversité du vivant, c'est-à-dire un objet constitué par la diversité génétique, la diversité des espèces et la diversité écologique ainsi que par leurs interactions, du local au planétaire. La diversité du vivant n'est plus simplement un constat, mais aussi une dynamique dans laquelle l'homme agit comme « une force évolutive planétaire ». C'est un capital qu'il importe de gérer. Les impératifs et les modalités de conservation et d'usage durable de la biodiversité sont devenus des objets de conventions internationales.

Après cette ouverture sur les ruptures conceptuelles, l'ouvrage adopte un découpage classique dans la manière de présenter la biodiversité – mais est-il envisageable de faire autrement ? – : par espèce (chap. II : « Vers une sixième crise d'extinction »), par écosystème (chap. III : « Biodiversité marine et changements globaux »), par fonction (chap. IV : « Biodiversité, fonctionnement des écosystèmes et changements globaux »), par thème (chap. V : « Vers une écologie de la santé » ; chap. VI : « Développement durable et changements globaux » ; chap. VII : « Quelle politique de conservation ? »), avec, en guise

de conclusion, la présentation d'un plan d'action reprenant les rapports des nombreux groupes de travail ayant participé à l'élaboration d'une « stratégie nationale de recherche sur la biodiversité pour le développement durable ». Les contributions, très documentées, ne présentent pas d'études de cas détaillées mais sont organisées en grandes questions de recherche et font bien la part des choses entre les acquis validés, les hypothèses et l'étendue de ce qu'il reste à connaître. Cet ensemble, où dominent les approches des sciences de la nature, ne prétend pas à l'exhaustivité. Le lecteur trouvera peu d'allusions à la diversité culturelle ou aux politiques publiques d'environnement, ou encore au troisième pilier « social » du développement durable. Il profitera cependant de nombreux éléments pour nourrir en partie le concept multiforme et extensif de biodiversité et disposera en cela d'un bon outil de travail, avec glossaire et références bibliographiques.

Treize années après la Convention sur la diversité biologique, le concept de biodiversité a, en effet, énormément gagné en complexité tout en restant en quête de définition opérationnelle. Beaucoup de travaux ont été réalisés et le savoir progresse sans que les menaces sur la biodiversité, largement identifiées, soient réellement maîtrisées. Que nous enseignent les recherches menées au nom de la biodiversité ou, plutôt, à quelles préoccupations font-elles écho ?

Tout d'abord, et c'est ce qu'indique le titre du livre, la biodiversité est désormais indissociable des changements globaux, que ce soit en relation avec les dynamiques démographiques, l'usage des sols ou les questions de santé, mais surtout, et cette soumission est relativement nouvelle, en relation avec la lutte contre l'effet de serre. La prise de conscience des bouleversements à venir, liés au changement climatique et au péril annoncé de crises énergétiques, a modifié l'approche de la biodiversité. Celle-ci est désormais étudiée comme indicateur et victime du changement climatique, mais également comme infrastructure naturelle pour lutter contre les modifications du climat. La biodiversité est alors passée du statut de patrimoine à préserver au rôle de potentiel évolutif qui permettrait de s'adapter durablement aux changements globaux. La question est de savoir si la rareté des changements globaux permettra à la biodiversité de jouer ce rôle dans des projets d'ingénierie écologique, ce dont doutent Luc Abbadie et Éric Latellin qui s'interrogent, de surcroît, sur le caractère éthique de l'ingénierie écologique.

Les recherches intègrent avec peu de recul – complaisance ou fatalisme ? – le mot d'ordre de « développement durable ». Si l'usage du terme de « biodiversité » était supposé replacer les sociétés humaines dans l'analyse des écosystèmes, avec l'expression « développement durable » on constate une tendance à asservir les objectifs de protection de l'environnement aux impératifs du développement. Si l'on ne peut nier que la conservation de la biodiversité dans les pays du Sud passera forcément par le développement, le couple conservation-développement demeure fortement conflictuel.

La plupart des articles se terminent par une exhortation à exploiter de manière durable les écosystèmes sous peine de catastrophe pour la biosphère.

Les solutions proposées ne semblent pas à la hauteur de l'enjeu : continuer les études, impliquer les dirigeants, « réconcilier » le temps long des écosystèmes avec le temps de l'économie... L'article de Michel Trommetter et de Jacques Weber a le grand mérite de réintroduire le politique en posant clairement la question : le développement durable l'est-il encore pour longtemps ? Les auteurs rappellent que nous ne sommes pas tous égaux dans notre responsabilité dans les changements globaux, ni dans notre capacité à modifier la structure de notre développement. Actuellement dans le monde, deux conflits sur trois sont des conflits environnementaux. Le principe de précaution implique de décider vite et pour le long terme.

Décidément, il est très difficile pour les chercheurs d'articuler « science » et « gouvernance » et d'assumer le caractère hybride – à la fois naturel, scientifique et politique – de la biodiversité. Derrière les résultats de recherche et les déclarations de principe, cet ouvrage, tout comme la Conférence internationale qu'il a précédée, pose en filigrane une question dérangeante. Ne

## ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

Armand Colin | « [Revue Tiers Monde](#) »

2005/1 n° 181 | pages 223 à 239

ISSN 1293-8882

ISBN 9782130550452

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2005-1-page-223.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« **Analyses bibliographiques** », 2005/1 (n° 181), p. 223-239.  
DOI 10.3917/rtm.181.0223  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.